

LE DEUX-RIVIÈRES

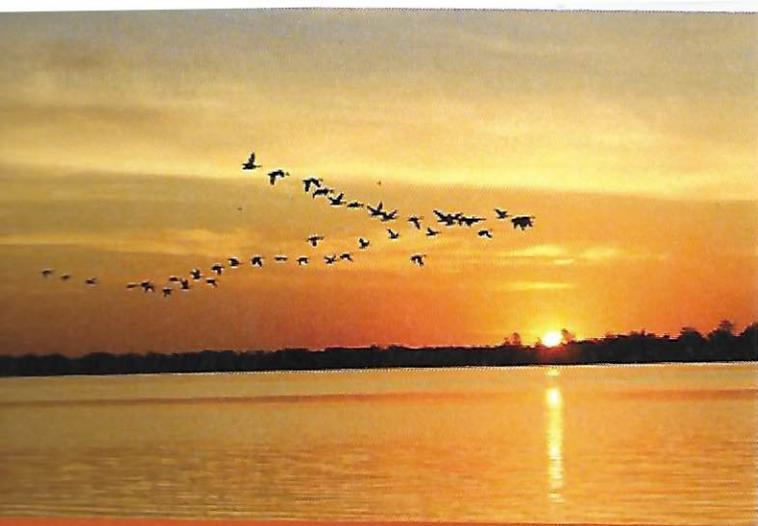
SECTEUR 10 D



Boîte vocale
450 824.1483

deuxrivieres10d.areq.ca





e Deux-Rivières, Volume 31, numéro 2

Sommaire

de la présidente page 3

images et félicitations..... page 4

artistes exposent page 5

de la présidente régionale..... page 6

port du sociopolitique page 7

se de chèques FLG page 8

ette feuille pages 9, 10 et 11

27 pages 12, 13

tes d'automne, photo du CS, et informations..... page 14

emoriam et numéros utiles page 15

as de la St-Valentin page 16

Date de tombée : 15 septembre 2018

L'AREQ 10 D n'est pas responsable
des opinions qui sont émises dans ce journal.

Équipe du Deux-Rivières

Conseil sectoriel

Collaborateurs

Mireille Ménard, Marie-Paule Hade, Janine Renaud,
Nicole Barré, Thérèse Chaput, Lorraine Trudeau.

Crédits photos

Jacinthe Joncas, Pauline Lauzière Lamy, Janine Renaud et
Denise Fréchette.

Mise en page et Impression

Imprimerie CRL Ltée.

Postage

Effica-Poste

Conseil sectoriel 2016-2017

| | |
|--|--|
| Présidente lorrainetrudeau@videotron.ca | Lorraine Trudeau 450 961.9757 |
| 1ère vice-présidente joncasjacinthe@gmail.com | Jacinthe Joncas 450 918-3648 |
| 2e vice-présidente mariepaulehade@videotron.ca | Marie-Paule Hade 450 664-3533 |
| Secrétaire baronic@sympatico.ca | Nicole Barré 450 433-8199 |
| Trésorier d.thouin@sympatico.ca | Daniel Thouin 450 662-2496 |
| 1ère conseillère fredhelene@outlook.com | Hélène Quirion-Assaf 450 625-6556 |
| 2e conseillère paulinell@outlook.com | Pauline Lauzière Lamy 450 661-7527 |

Responsables sectoriels aux comités régionaux

| | |
|---|---|
| Arts visuels mariepaulehade@videotron.ca | Marie-Paule Hade 450 664.3533 |
| fredhelene@videotron.ca | Hélène Quirion 450 625.6556 |
| Assurances marineau.c@videotron.ca | Claude Marineau 450 666-1752 |
| Communications freper@videotron.ca | Denise Fréchette 450 661.5212 |
| → Comité des femmes gagnonnicole@videotron.ca | Nicole Gagnon 450 665-2985 |
| → Environnement et développement durable joncasjacinthe@gmail.com | Jacinthe Joncas 450 918-3648 |
| → Comité des hommes ecolomobile49@videotron.ca | Paul Lévesque 450 663-1085 |
| Indexation | Poste vacant |
| Sociopolitique baronic@sympatico.ca | Nicole Barré 450 433-8199 |
| Fondation Laure-Gaudreault jarenaud@hotmail.com | Janine Renaud 514 382.3484 |

Mot de la présidente sectorielle



Après un hiver long et rigoureux, un printemps tardif et pluvieux, nous sommes enfin en été. Il me fait plaisir de vous faire part des dernières activités.

Nous étions une quarantaine au dîner de la St Valentin dans un nouveau restaurant et les échanges furent amicaux. Les 2 prix de présence furent gagnés par Paul Lévesque, un CD de chansons romantiques et Géraldine Provost, un livre sur une histoire d'amour. Au mois de mars, nous avons reçu nos bénévoles à dîner dans un bon resto. **La journée des femmes le 8 mars**, une activité intersectorielle, s'est très bien déroulée. André Cousineau avait composé des textes en hommage à 5 femmes remarquables que 3 membres du conseil sectoriel ont lu pour les 25 personnes présentes. Mais nous avons décidé de changer de semaine l'an prochain pour que nos membres ne soient pas en conflit la semaine de relâche.

Puis à la fin du mois, j'ai participé au conseil national à Gatineau. Ce fût très réussi. Il y a eu une formation offerte aux présidences des secteurs. À tous les 2 ans, il y a alternance de formation pour les secrétaires et trésoriers. J'ai reçu beaucoup de documents très intéressants comme celui nous informant sur les conférences disponibles pour les secteurs données par une personne ressource de Québec gratuitement. La retraite était à l'ordre du jour : il y aura un infoRetraite 2018. Les présidences ont reçu de l'information sur l'observatoire de la retraite, ont appris l'état des travaux de la tribune de discussion des retraités avec le Conseil du trésor et Mme Line Camerlin, de la CSQ, nous a parlé du comité RREGOP. Une conférence intitulée « De l'exclusion à l'inclusion : une voie pour les aînés via une convention internationale » a captivé tout l'auditoire pendant une heure.

Messieurs Marcel Leroux, trésorier au national, et

Tommy Bureau, responsable du dossier, ont fait le suivi du **plan d'action ministériel en santé et bien-être des hommes, nous ont dévoilé le thème de la Journée internationale des hommes 2018 : Bâtisseurs et engagés.**

Les actualités féministes et sociopolitiques nous ont été présentées par 2 personnes-ressources avisées.

Mme Lise Lapointe, présidente de l'AREQ et M. Dominic Provost, directeur général, ont fait le suivi du plan d'action national 2017-2020 et nous ont présenté des fiches d'action très pertinentes!

Trois pétitions nous ont été soumises : 2 en ligne, une pour la consigne sur les bouteilles de vin, une autre sur la coalition union 138 c-à-d sur le prolongement de la route et finalement celle sur le salaire des médecins.

Notre assemblée générale sectorielle tenue le 19 avril s'est bien déroulée. Nous avons dépassé le quorum requis. Nous remercions Nicole Gagnon qui a remplacé la 1^{ère} vice-présidente durant son absence. Jacinthe Joncas revient à son poste. Nous avons le plaisir d'accueillir notre présidente régionale, Mireille Ménard et la responsable régionale de la FLG, Marcelle Lemay Fournier. Les rapports financiers ont été reçus par l'assemblée. Tous nos responsables sectoriels ont bien fait leur rapport et ont confirmé leur engagement pour une autre année. J'ai aussi fait mon rapport annuel en soulignant l'ajout d'activités intersectorielles. L'exposition de nos artistes a été très appréciée par nos membres.

Quand j'ai présidé l'AGS, j'étais malade. La fin du mois d'avril et le mois de mai ont été consacrés à me rétablir. C'est pour cela que je vous souhaite de la santé à profusion afin de profiter de nos activités d'automne.

Lorraine Trudeau

Hommages et félicitations



Héléne Quirion



Gérard Racine

Merci et Félicitations! Merci et félicitations à nos sept généreux et talentueux artistes. Messieurs Gérard Racine et Rénaud Roussel, mesdames Pauline Lauzière Lamy, Pauline Poirier, Héléne Quirion Assaf, Lorraine Bouchard et Denise Fréchette qui, par leurs créations ont embelli le décor de la salle de réunion lors de notre AGS. L'originalité et la diversité des œuvres ont été appréciées par les membres. Toutes les catégories sauf la sculpture, étaient représentées. Peinture, photographie et artisanat. Suite aux votes des membres, trois artistes ont été honorés : madame Pauline Lauzière Lamy, gagnante pour sa photo "Couleurs de septembre", madame Lorraine Bouchard, gagnante pour sa peinture "Vieux Québec" et madame Pauline Poirier, gagnante pour l'artisanat, avec sa broderie japonaise et chinoise "Vase et fleurs". Ce fut un bonheur et un honneur pour nous de vous accueillir.

Marie-Paule Hade responsable du comité des Arts

Héléne Quirion Assaf substitute



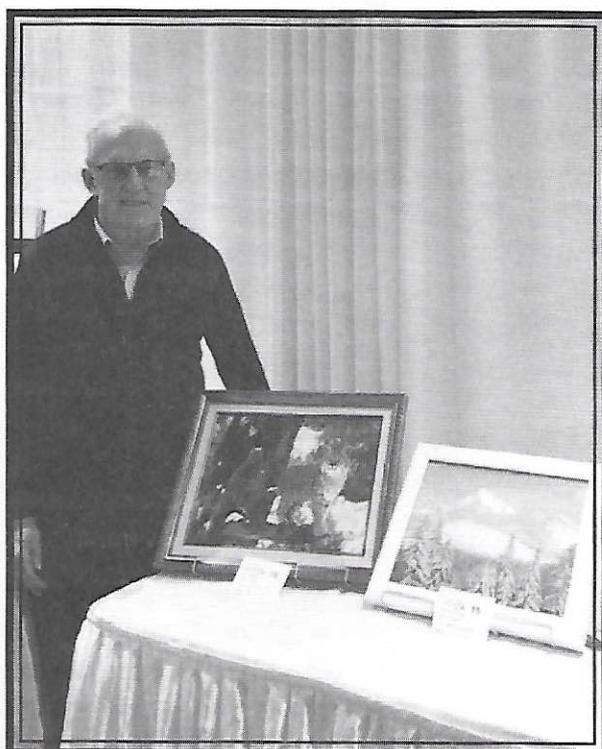
Hommage à Paul Lévesque

Le conseil sectoriel a décidé de recommander la candidature de Paul Lévesque en tant que bénévole de l'année 2018 dans le cadre du Prix Hosia de ville de Laval. Paul s'est démarqué par son dévouement, sa constance et son enthousiasme dans le traitement de son dossier de la condition des hommes en rassemblant ses hommes pour les réunions régionales. Il a fait des téléphones, des invitations personnelles et des rappels par la chaîne électronique.

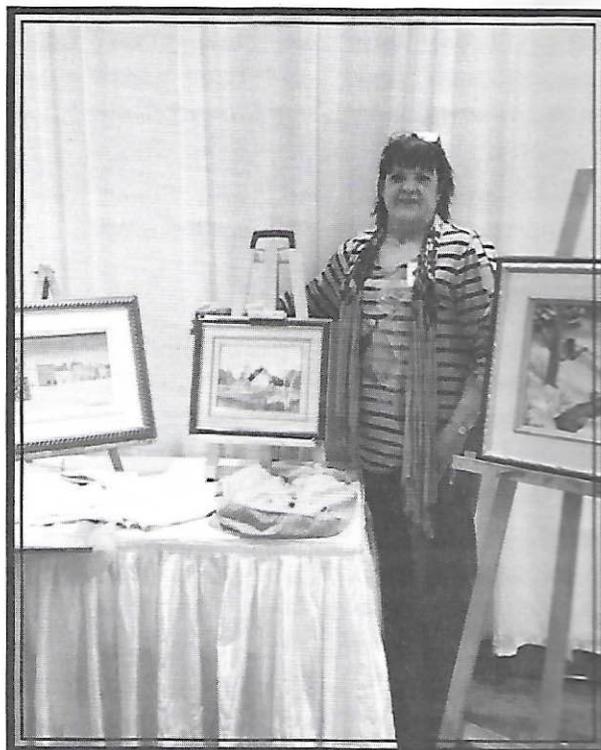
Nos artistes exposent



Pauline Laumière Lamy et ses photos.



Rénald Roussel et ses toiles.



Lorraine Bouchard et ses toiles.



Denise Fréchette et ses objets en métier d'arts.

Mot de la présidente régionale



Déjà la première année du triennat 2017-2020 s'achève. À la fin de mars, les présidentes et présidents du conseil régional et moi-même avons assisté à un conseil national très enrichissant à Gatineau. Deux professeures de l'Université d'Ottawa nous ont parlé des questions du vieillissement et de l'âgisme. Elles travaillent à la préparation d'une convention internationale du droit des personnes âgées comme il en existe une pour le droit des enfants. L'AREQ vise à appuyer cette initiative.

Nous avons reçu un cahier du plan d'action incluant des exemples pour les 47 actions des trois axes :

- les droits et les intérêts de nos membres et personnes âgées au cœur de nos préoccupations;
- la vie associative;
- la participation et l'engagement au mieux-être de la collectivité.

En plus du cahier, nous avons eu un napperon qui présente en un coup d'œil le plan d'action. Vous en recevrez une copie lors de l'assemblée générale régionale le 31 mai. À la rencontre régionale de l'automne, les responsables régionaux et sectoriels des comités se réuniront pour choisir un plan d'action à développer durant l'année. Au national, les conseillères et conseillers nous ont fait une mise à jour de leurs différents dossiers. Ils nous ont aussi présenté les formations qu'ils peuvent nous offrir. Les membres du conseil régional présenteront ces offres aux responsables régionaux des différents comités.

Cette année encore, nous avons eu d'intéressantes activités régionales : information sur les assurances, sur les proches aidants, sur la compréhension du système de retraite au Québec et de notre propre régime comme le (RREGOP ou RRPE). Le conseiller en communication Samuel Labrecque est venu donner à nos responsables et webmestres une formation sur Facebook, WordPress et sur les sites WEB.

Ne manquez pas de consulter notre nouveau site WEB, vous y trouverez toute l'information concernant nos activités, des photos des différentes rencontres régionales. Pour ce faire, rendez-vous sur le site national et cliquez sur la région 10. Vous pouvez aussi choisir l'onglet de votre secteur.

L'assemblée générale régionale du 31 mai vous permettra de voir toutes les réalisations des comités. J'espère vous voir en grand nombre. En terminant, je vous souhaite un bel été ensoleillé.

Mireille Ménard, présidente régionale AREQ Laval-Laurentides-Lanaudière

Voici quelques informations concernant le dossier sociopolitique de la région Laval-Laurentides-Lanaudière. Le 29 novembre 2017, j'ai assisté à la rencontre régionale qui s'est tenue à l'Hôtel Days Inn de Blainville. Monsieur Yves Grand-Maison a été reconduit dans son rôle de responsable du comité sociopolitique pour la région Laval-Laurentides-Lanaudière. Lors de nos discussions, les membres de la région Laval-Laurentides-Lanaudière nous avons déterminé que nous devrions présenter deux conférences :

La reconnaissance de la réalité des personnes proches aidantes (Axe 1, PAN 9), un sujet que plusieurs d'entre nous vivons ou auront à vivre comme aidant naturel. Cette conférence qui aura pour titre «Aidez-nous à vous aider et qu'est-ce qui nous attend ? »

Cette conférence régionale, d'une demi-journée a eu lieu mardi dernier en avant-midi, le 17 avril 2018 et était donnée par madame Julie Gravel, conférencière et coordonnatrice de l'organisme l'Antr'aidant. La conférence était très interactive, intéressante et sous le signe de l'humour même si ce sujet est très sérieux.

Cet organisme s'est donné comme mission de soutenir, sensibiliser et renseigner les proches aidants et nous diriger vers les organismes locaux tels que le CISSS (Centre intégré de santé et services sociaux), CLSC, la Société Alzheimer, Centre d'action bénévole, Coop bon ménage, Pallia-vie entre autres.

N'hésitez pas à contacter le guichet d'accès du CISSS, au numéro 1-855-852-7784 ou le service info-social au 811 ou l'adresse internet lappui.org. et vous trouverez le «Guide d'accompagnement pour les proches aidants en démarches d'hébergement de leur proche». En après-midi, le sujet de la conférence était sur :

Mieux comprendre le système de retraite au Québec et notre propre régime comme le RREGOP ou le RRPE. Pourquoi ? Pour AGIR... et était présentée par monsieur François L'Italien, professeur associé au Département de sociologie de l'Université Laval et chercheur à l'Institut de recherche en économie contemporaine qui a mis sur pied l'Observatoire de la retraite.

Monsieur L'Italien nous a parlé de l'importance pour nous que l'AREQ nous défende afin de conserver nos acquis pour les retraites. Les changements que préconisent les gouvernements et le programme de certains partis politiques sont : de modifier notre régime à prestation déterminé (RPD) vers un régime à prestation ciblé (RPC).

Les employeurs et les gouvernements transfèrent de plus en plus les risques sur les cotisants et les retraités. Le risque de longévité des retraités est plus spécifiquement ciblé. Depuis la fin des années 50, l'espérance de vie a beaucoup changé. Aujourd'hui, plusieurs personnes vivent jusqu'à un âge avancé et les gouvernements sont prêts à engager des modifications rétroactives sur le niveau des rentes de tous les retraités. Ils veulent modifier les ententes et contrats déjà signés dans le passé qui aurait pour effet une baisse de nos revenus de retraite immédiatement.

Avec les élections qui viennent l'automne prochain, l'important est de ne pas hésiter à interroger les partis politiques, pour qu'ils présentent clairement leur programme, ne pas hésiter à les questionner, les talonner, s'informer, participer aux rencontres, sortir pour les forcer à reculer sur cette importante modification de nos régimes de retraite. Comprendre pour mieux agir. Nous devons avoir une action politique et démontrer notre solidarité collective!

Pétition sur la rémunération des médecins : Nous avons fait circuler une pétition sur la rémunération des médecins que nous avons envoyé à l'AREQ avant le 18 mai.

Nicole Barré

Remise de chèques FLG



Fondation Laure-Gaudreault Remise de chèques

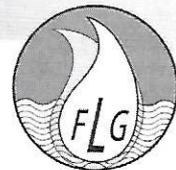
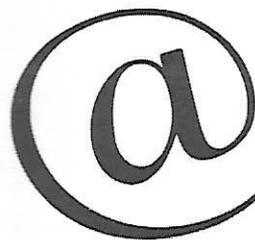
Mme Janine Renaud, notre responsable de la FLG, remet un chèque à M. Éric Lemire directeur de l'APARL (Association pour les aînés résidant à Laval) qui est situé à St-Vincent-de-Paul.

Les services offerts par cet organisme sont mentionnés sur la photo. Au moment de la visite, Mme Renaud a vu un atelier de fabrication de bijoux d'un bon groupe. Il y avait aussi une cuisine collective en action et on offre une cuisine collective pour les messieurs, une excellente idée ! M. Lemire a remercié Mme Renaud.

Sur cette photo, Madame Renaud remet un chèque à la directrice de « Bonjour, aujourd'hui et après ».

Cet organisme assiste les personnes aînées au maintien à domicile avec la popote roulante et offre des repas à emporter. Il est situé à Duvernay. Des remerciements ont été faits par la directrice de l'organisme.

Notre Petite Feuille



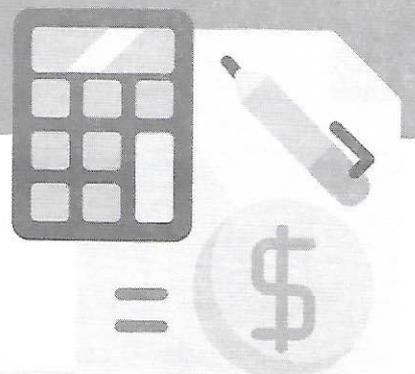
Bulletin d'information de la Fondation Laure-Gaudreault

Avril 2018

La FLG ne peut qu'être fière du travail effectué par ses responsables en 2017. Ceux et celles qui ont contribué au financement et mené les activités et les campagnes ont permis d'atteindre d'excellents résultats. MERCI au nom de tous les bénéficiaires qui recevront de l'aide dans les prochaines semaines.

Ces résultats marquent un progrès par rapport aux deux années précédentes et font voir que nos efforts pour accroître la donation sous toutes ses formes donnent des résultats. Le défi est d'entretenir cet élan.

Comme fondation, nous avons un devoir de transparence. C'est pourquoi nous présentons ici des résultats d'ensemble.



Une souscription exemplaire en 2017

L'année financière 2017 de la FLG s'est terminée le 31 décembre dernier par des résultats exemplaires.

Trois montants significatifs :

| | |
|----------------------------|---------------|
| Souscription du national = | 32 738,16 \$ |
| Souscription des régions = | 165 021,36 \$ |
| Souscription totale = | 197 759,52 \$ |

La souscription du national se décompose ainsi :

Dons : CSQ 10 000 \$ et AREQ nationale 10 000 \$
Intérêts du fonds de capital : 5 000 \$
Contribution des nouveaux membres, tirage national, dons des employés CSQ et autres dons reçus au national, intérêts sur les dépôts de banque : 7 738,16 \$

La souscription des régions se détaille ainsi :

| | |
|---------------------------------------|--------------|
| Montants reçus des secteurs | 20 424,97 \$ |
| Vente de cartes de condoléances | 6 600 \$ |
| Dons à l'occasion d'un décès | 7 529,95 \$ |
| Campagnes et activités de financement | 86 486,55 \$ |
| Dons par déductions à la source | 1 288,69 \$ |
| Tirage moitié-moitié | 20 656,19 \$ |
| Tirage national par les régions | 22 035 \$ |

La FLG versera 157 472 \$ aux bénéficiaires du national et des régions



Les régions disposeront d'une somme totale de 148 627 \$ pour répondre aux demandes des bénéficiaires de la Fondation, tandis que le national pourra verser 8 510 \$ pour les projets de recherche. Il faut se rappeler que la FLG applique de nouvelles règles de calcul depuis l'adoption des nouveaux règlements en juin dernier. Chaque présidence régionale reçoit un rapport détaillé du calcul des sommes attribuées à sa région.

Comme prévu, chaque région a reçu 100 % du produit de la vente des billets du tirage national et 90 % des sommes nettes ramassées dans la région. À cela, s'ajoute un versement additionnel du national.

Enfin, certains dons ou montants sont versés chaque année au fonds de capital et doivent être soustraits de la souscription totale, avant de procéder au calcul des sommes disponibles pour les bénéficiaires de l'année. Par exemple, le montant de 10 \$ pour devenir membre de la FLG est versé au fonds de capital.

Des frais d'administration totaux de 25 403 \$ pour 2017

La FLG se doit d'assumer certaines charges pour son administration ou son fonctionnement. Il faut se rappeler que l'AREQ fournit gratuitement du temps-ressource, principalement en la personne de Nathalie Hébert et de Martine Faucher pour assurer le secrétariat et la comptabilité de la FLG. Soulignons également le travail de Martine Faguy et de Samuel Labrecque pour le maintien du site Internet, et de Nathalie Dion à la révision des textes.

Dans certaines régions, l'AREQ régionale et certains secteurs contribuent aux frais de réunions de la FLG. Cela étant, le poste de dépenses le plus important est constitué par le remboursement des sommes allouées aux réunions du Bureau national et des bureaux régionaux. En 2017, la FLG a versé plus de 9 000 \$ pour les frais des bureaux régionaux et près de 6 000 \$ pour le Bureau national.

En pourcentage de la souscription totale, les frais d'administration ne représentent que 15,83 %. C'est très en deçà de ce que nous observons dans la plupart des fondations.

Merci à ceux et celles qui permettent que cela se réalise.



Quelques rappels

- ! Utilisez la fiche d'activités pour nous informer du succès de vos activités de financement.
- ! Nous aimerions parler de votre secteur ou de votre région sur le site Internet. Transmettez-nous des informations à ce sujet par courriel.
- ! Les syndicats CSQ ou autres pourraient être des alliés pour la FLG. Avez-vous des contacts avec eux et les invitez-vous à vos activités lorsque cela est possible? Voilà une belle occasion pour rappeler que la Fondation aide les jeunes.
- ! Le travail de modernisation du site Internet est entrepris, avec l'objectif d'améliorer la donation en ligne et les campagnes de financement. Nous devrions voir les changements avant la fin de 2018.
- ! La FLG a recueilli plus de 2000 \$ par la donation en ligne en 2017. Nous progressons lentement.

Donation systématique (déduction à la source)

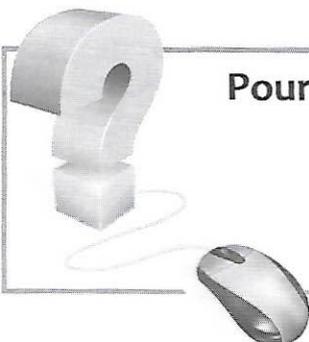
- Déductions sur la paie du personnel CSQ : plus de 1000 \$ en 2017.
- Comptes de dépenses du national, de la FLG et de l'AREQ : 1 288,69 \$. (Je vous invite à relire le texte sur ce sujet dans le précédent bulletin.)
- Nous continuons à chercher d'autres moyens facilitant la vie de nos donatrices et donateurs.

Nos bénéficiaires peuvent contribuer à la promotion de la Fondation

C'est l'adhésion à une cause qui favorise la donation. Les personnes qui nous appuient ou qui pourraient s'engager ont besoin de voir à quoi servent leurs contributions. Donner la parole à nos bénéficiaires dans le bulletin sectoriel ou à l'assemblée générale régionale ou sectorielle, voilà un excellent moyen pour augmenter les appuis à la FLG.

Merci pour votre engagement et notre réussite collective de 2017.

Travaillons ensemble pour que 2018 nous permette d'atteindre de nouveaux sommets.



Pour joindre la Fondation

Secrétariat : Nathalie Hébert
1 800 663-2408

Site Internet : fondationlg.org

Rédaction : Robert Gaulin

Conception et réalisation du bulletin
Martine Faguy

Loi C 27

Nos gouvernements veulent-ils vraiment notre bien?... J'en doute...

Le gouvernement Trudeau s'apprête à adopter le projet de loi C-27 qui modifierait les régimes de pension faisant porter tous les risques aux travailleuses et travailleurs mais aussi à celles et ceux qui sont déjà retraités et qui sont sous juridiction fédérale. Si le fédéral parvient à faire passer cette loi, il y a fort à parier que les provinces suivront le pas et ce, au détriment de toutes les personnes retraitées présentes ou futures.

Quelle est la teneur du projet de loi C27 que notre premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, veut faire adopter ?

C'est un projet de loi qu'il a lui-même qualifié lorsque les conservateurs l'avaient présenté et qu'il était dans l'opposition : « D'une grave erreur et inacceptable ». Maintenant, qu'il a été élu, il laisse son ministre des finances faire la « sale job » et il ne trouve plus ce projet inacceptable.

Le projet de loi C-27 a pour principal objectif de permettre à des sociétés de la couronne et à des sociétés sous juridiction fédérale, de convertir des régimes à prestations déterminées en régime à prestations cibles. Voici les définitions pour chacun des régimes.

Un régime à prestations déterminées (c'est le nôtre) signifie que notre rente est déterminée à l'avance et qu'elle ne change pas. Seules les cotisations changent. Ce régime a pour objectif de garantir le montant que nous recevons à la retraite. S'il y a des déficits, ce n'est pas la rente qui change mais les cotisations. Ainsi les risques sont partagés par les deux parties, les personnes salariées et les employeurs.

Il y a aussi les régimes à prestations cibles. (Les régimes à prestations cibles ressemblent aux régimes à cotisations déterminées).

Dans les régimes à prestations cibles, la nuance est de taille. La cotisation demeure fixe mais la prestation (la rente) peut fluctuer. Elle varie selon les surplus ou les déficits du régime. Les risques sont assumés par les travailleurs et les travailleuses et les personnes retraitées. Donc vous savez que vous allez recevoir une rente mais vous ne savez jamais laquelle car elle varie selon le marché. Dans de telles conditions, il est très difficile d'établir un budget.

Par exemple, si le régime a un déficit de 10 %, les rentes des personnes retraitées baissent de 10 %. Même si vous avez pris votre retraite depuis plusieurs années.

Le gouvernement et les employeurs essaient de nous faire croire qu'il n'y a presque pas de différence avec le régime à prestations déterminées mais comme vous pouvez le constater, c'est totalement faux.

Loi C 27, suite

Vous allez certainement vous demander pourquoi le gouvernement veut-il -à tout prix passer cette loi ? C'est simple, pour répondre au lobbying des entreprises.

Les employeurs veulent se sortir des régimes à prestations déterminées à cause du risque comptable. Dans les normes comptables, on impute au passif d'une entreprise un déficit théorique lié au régime de retraite qui fait apparaître des déficits gigantesques à long terme, qui ne se matérialiseront presque jamais à court terme, mais ça nuit à leur cote. C'est dû à des règles débilés de comptabilité qui ne veulent pas prévoir les vrais rendements de cette sorte de caisse.

Alors, leur solution est de se décharger de leur responsabilité en faisant vivre tous les risques aux travailleurs et aux retraités. Et notre 1^{er} ministre qui se dit proche des travailleurs et des travailleuses montre par ce projet de loi, de quel côté il est vraiment.

Pour ce qui est de la CAQ, sachez que ses représentants nous trouvent « gras durs » avec notre régime à prestations déterminées.

Alors signer la pétition: <https://www.retraitesfederaux.ca/fr-CA/Advocacy/Honour-Your-Promise/Tell-Your-MP> pour indiquer que vous êtes contre le projet de loi C-27 et ensuite surveiller notre gouvernement provincial car si cette loi passe au niveau fédéral, il ne tardera pas pour en faire autant.

Dans mon dernier article, je vous ai parlé d'une table de discussion avec les associations de personnes retraitées, mise sur pied par M. Coiteux.

Je vous avais dit que l'objectif, selon ses prétentions, était de discuter des problèmes vécus par les personnes âgées. Je vous avais également dit que selon lui, il ne serait nullement question d'indexation.

Ce que je souhaitais fortement, alors, c'est que les personnes qui nous représentent, profitent justement de cette « Tribune » pour parler des conséquences graves de la non indexation de nos rentes sur la vie des personnes retraitées.

À ce jour, il y a eu 3 rencontres officielles depuis la création de la Tribune à laquelle participent 6 associations de retraités dont l'AREQ, l'AQDER, l'AAR, le RIIRS et l'ADR. La prochaine aura lieu en mai. Les échanges doivent demeurer confidentiels et les procès-verbaux ne peuvent être publiés. Il y aura un rapport à la fin du mandat qui est prévu au bout de 2 ans. C'est bien dommage que le gouvernement ne veule pas que l'on sache les résultats de ces rencontres avant les élections d'octobre. Des représentantes de l'AREQ m'ont cependant affirmé que notre présidente au niveau national était très préoccupée par le dossier de l'indexation. Alors, c'est peut-être encourageant de ce côté-là.

Thérèse Chaput

Responsable, comité retraite-indexation

Le conseil sectoriel 2018-2019



1^{ère} rangée : Jacinthe Joncas 1^{ère} vice-présidente, Lorraine Trudeau présidente, Marie-Paule Hade 2^e vice-présidente.

2^e rangée : Nicole Gagnon 1^{ère} vice-présidente sortante, Pauline Lauzière Lamy 2^e conseillère, Daniel Thouin trésorier, Hélène Quirion Assaf 1^{ère} conseillère, Nicole Barré secrétaire.

Activités automne 2018

jeudi
Déjeuner d'accueil le 13 septembre
à 9h30, au Tutti Frutti 2975 boulevard
de la Concorde est, Laval

vendredi
Conférence sur la santé
le 16 novembre, à 13 heures
au Bois Papineau 3235 boul. St-Martin.
Laval

jeudi
Visite au Musée Armand-Frappier
le 18 octobre à 13 heures
531 boulevard des Prairies, Laval

vendredi
Dîner de Noël le 7 décembre
à midi au Sheraton 2440 autoroute
des Laurentides. Laval

Autres informations

Pour les dates de chaque conseil sectoriel, nous avons retenu le premier vendredi du mois sauf le 7 décembre (dîner de Noël) le CS sera le vendredi 30 novembre et il y aura congé en janvier 2019. Si vous aviez des points importants à partager, SVP en faire part à la 1^{ère} vice-présidente par courriel joncasjacinthe@gmail.com. Vos points seront inscrits à l'ordre du jour et le suivi sera fait.

Bienvenue aux nouveaux membres

Lorraine Bouchard et Lorraine Drapeau, Louise Boucher, Marie-Claude Constant-Clanet, Yvon Dumas, Jean-Marc Fleury et Mirielle Lenden.

In Memoriam, liste de numéros utiles

In Memoriam

Nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

Mme Lise Beaudet, épouse de M. Yvon La-roche membre.

Mme Monique Lavoie, épouse de M. Jacques Labadie membre.

Daniel Pitre, personnel de soutien de l'école Vanier.

Conrad Laurin, enseignant à l'école Leblanc, membre.

Henri Hébert, membre

Jacques Cossette, membre.

Marcelle Monette, membre.

Fernande St-Germain Éthier, membre CS passé.

Julien Quirion, frère d'Hélène Quirion membre du CS actuel.

Changement d'adresse

Qui devez-vous aviser ?

L'AREQ nationale au 1 800 663-2408

Décès

Qui devez-vous aviser ?

L'AREQ nationale au 1 800 663-2408

Et notre responsable des communications :

Denise Fréchette freper@videotron.ca

Numéros utiles

AREQ

areq.lacsq.org 1 800 663-2408

AREQ 10 D

deuxrivieres10d.areq.ca 450 824-1483

ASS.maladie

www.ramq.gouv.qc.ca 514 864-3411

ASS.RésAut

www.csq.qc.net 1 800 363-6344

RETRAITE QUÉBEC (CARRA)

www.retraitequebec.gouv.qc.ca
..... 1 800 463-5533

Certificat de l'état civil

etatcivil.gouv.qc.ca 514 864-3900

CLSC des Mille-îles 450 661-2572

CLSC du Marigot 450 668-1803

Hydro-Québec

hydroquebec.com 1 888 385-7252

Médic-Alert

www.medicalert.ca 1 800 668-6381

Office de protection du consommateur

www.opc.gouv.qc.ca 514 253-6556

Popote roulante

Bonjour Aujourd'hui et Après 450 661-6716

Protection du citoyen

www.protecteurducitoyen.qc.ca 514 873-2032

Revenu Canada

www.cra-arc.gc.ca 800 267-6999

Revenu Québec

www.revenu.gouv.qc.ca 514 864-6299

Sécurité de la vieillesse

www.servicecanada.gc.ca 1 800 622-6232

SSQ

www.ssq.ca 514 223-2501

Livré par

POSTES CANADA
CANADA POST



Port payé Postage paid
Poste Publications
Publications Mail
41350019

Retourner à:

AREQ 10D
1816 Sammel de Champlain
Terrebonne J6X 2V4

Quelques photos de la St Valentin

